



>>> Station classée de Tourisme

PROJET ÉDUCATIF

DE LA VILLE DE NYONS
VERSION DÉTAILLÉE



ÉDITO

Le projet éducatif de la ville de Nyons est le fruit du travail coopératif de la commission municipale « Éducation/Jeunesse » composée d'élus et de professionnels des services « Éducation » et « Jeunesse ».

Depuis plusieurs années, la mairie de Nyons a mis en place, dans les temps périscolaires ou extrascolaires, des activités à visées éducatives, culturelles et sportives dont les enfants et les jeunes ont besoin.

Ce projet a pour but de **définir des choix et valeurs éducatifs en direction des enfants et des jeunes**. Ces valeurs incontournables devront guider chacun des acteurs dans l'élaboration et la mise en place de projets, d'actions ou d'activités en direction des nyonsais de 2 ans à 25 ans.

Le projet éducatif permet de donner du sens et une cohérence à l'ensemble de l'action éducative de la commune. Cette démarche accompagne chaque enfant dès son plus jeune âge, pour lui permettre de s'épanouir et d'être accompagné dans ses apprentissages et la découverte du monde afin de se construire et de valoriser ses potentiels.

La journée de l'enfant ne se limite pas au strict temps scolaire. Il est nécessaire que les acteurs locaux que sont les parents et la famille, les éducateurs, animateurs des collectivités territoriales et les structures associatives participent activement à cette ambition de co-éducation.

Le projet éducatif doit permettre d'assurer une cohérence et une complémentarité des interventions de chaque membre de la communauté éducative et des familles dans l'intérêt des enfants et des jeunes.

*Pierre COMBES,
Maire de Nyons*

*Aurélie LOUPIAS,
Adjointe chargée de l'Éducation & de la Jeunesse*



LE PROJET ÉDUCATIF, C'EST QUOI ?

Définir et construire
des actions éducatives
ensemble !

Le projet éducatif traduit l'engagement de la ville, ses priorités et ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions, en complémentarité des apprentissages fondamentaux de l'Éducation Nationale, des familles, des activités culturelles, artistiques, sportives et ludo-éducatives.

Ce projet contribue à développer les savoir-faire et savoir être de tous les enfants et jeunes. Il se doit aussi de les aider à construire leur place de citoyen, à renforcer leur plaisir d'apprendre, de découvrir, de s'engager et de leur permettre d'être acteur de leur réussite dans un souci d'équité.

CHIFFRES CLEFS

Le bassin de vie de Nyons (30 communes) compte :

- 893 jeunes de 12 à 17 ans,
- 643 jeunes de 18 à 24 ans (*Insee 2017*)

Nyons compte :

- 806 enfants (CAF 2022),
- 412 jeunes de 12 à 17 ans,
- 323 de 18 à 24 ans, soit la moitié des jeunes de son bassin de vie.

En 2019, Nyons comptait 3 534 ménages pour 10 439 ménages au niveau de la Communauté de Communes.

Bien que le nombre de ménage avec enfants soit en diminution, le nombre de familles nombreuses est en augmentation.

On constate par ailleurs une forte augmentation des familles monoparentales entre 2008 et 2019.

Au 31/12/2021 la CAF a dénombré 352 enfants bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire, soit près de la moitié de la population des enfants.

La prise en charge des enfants ayant des besoins spécifiques est aussi à noter puisque 15 enfants perçoivent l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).

SCOLARITE ET JEUNESSE

Nyons dispose de 5 écoles et d'une cité scolaire (collège, lycée, ainsi qu'une filière de BTS).

D'après les chiffres de l'Insee de 2022, le taux de scolarisation à Nyons pour les enfants de 2 à 17 ans est globalement équivalent à la moyenne des communes de 5 000 à 10 000 habitants. Cependant, un décrochage significatif est observé chez les jeunes de 18 à 24 ans, notamment les étudiants : moins de 25 % des bacheliers de Nyons poursuivent des études supérieures, contre plus de 42 % dans les communes de taille comparable.

Ce phénomène met en lumière les difficultés spécifiques du monde rural, en particulier le coût de la vie étudiante pour les familles : logement, déplacements, alimentation, fournitures, activités, etc.

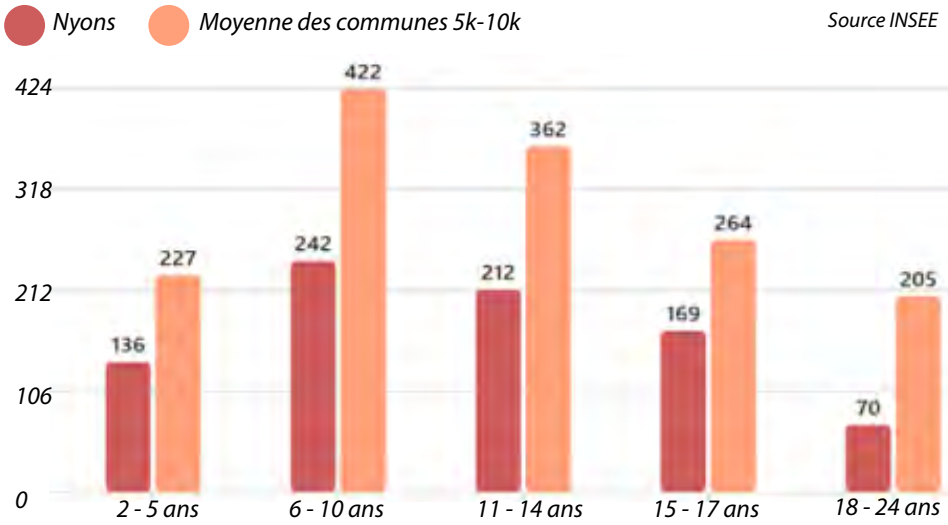
UNE POPULATION JEUNE EN NOMBRE RÉDUIT

Au-delà du taux de scolarisation, le nombre d'enfants et de jeunes dans toutes les tranches d'âge est inférieur à la moyenne nationale des communes de

5 000 à 10 000 habitants. Voici quelques chiffres issus de l'Insee pour 2022 :

Elle compare les effectifs scolarisés à Nyons avec la moyenne des communes de 5 000 à 10 000 habitants, par tranche d'âge (données Insee 2022).

À la rentrée scolaire 2025-2026, le collège compte 584 élèves dont 28% de nyonsais et au lycée, il y a 489 élèves dont près de 20% de nyonsais.



La biodiversité locale - composée de forêts, zones humides, vergers et jardins - offre une richesse pédagogique unique. Observer les espèces animales et végétales, comprendre les écosystèmes et participer à des projets de sensibilisation à l'écologie sont autant d'opportunités pour développer des compétences transversales :

- Observation scientifique (faune, flore, cycles naturels)
- Responsabilité environnementale (respect et préservation des milieux)
- Créativité et coopération (activités en plein air, projets collectifs).



Ce cadre naturel constitue un véritable atout pour l'éducation à la citoyenneté et au développement durable.

En revanche les enfants sont moins visibles dans l'espace public et davantage en présence d'adultes. Sentiment d'insécurité, nouvelles formes de parentalité... Des causes multiples qui ont des conséquences sur la santé et la quête d'autonomie des enfants. Cette tendance n'est pas propre à Nyons mais est tout de même observable.



DES STRUCTURES RESSOURCES

SCOLARITÉ - FORMATION & ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

- 5 écoles (4 publiques, 1 privée)
- 1 collège
- 1 lycée
- 1 section BTS (gestion PME)
- 1 Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
- 1 RASED : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés
- Des AESH : Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap
- 1 ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
- Le Carrefour des Habitants accompagne les élèves de primaire pour l'aide aux devoirs

LES SERVICES D'ACCUEIL PÉRI OU EXTRA SCOLAIRES

- La CCBDP
- Le multi-accueil « Les Lutins » (enfants de 2 à 4 ans)
- La micro-crèche (enfants entre 2 et 3 ans)
- L'Accueil de Loisirs « Les Petits Bouts » (enfants de 2 à 6 ans)
- Le Centre de Loisirs « Les Guards » (enfants de 6 à 12 ans)
- L'École Municipale des Activités Physiques et Sportives (EMAPS) (enfants de 6 à 12 ans)
- L'accueil en périscolaire

- L'accueil de Loisirs « L'espace jeunesse » (jeunes à partir de 11 ans)
- Les associations sportives et culturelles (socialisation)
- La Médiathèque départementale (ateliers enfants et ado)

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

- La Mutuelle petite enfance des Baronnie Drôme Provençales
- Le Relais Petite Enfance «La passerelle» (lieu ressource à destination des parents et assistantes maternelle)
- «Batôbul» : accueil enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents.
- La permanence du service AEFM de médiation familiale (accueil, écoute et médiation familiale)
- La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et service d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- L'accompagnement à la parentalité (favoriser le lien et les projets entre parents et enfants) proposé par la CCBDP
- Le Carrefour des habitants (accompagnement des familles et actions parentalité)
- Le SESSAD : Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

CONTEXTE

Les enfants nyonsais évoluent dans un environnement exceptionnel qui favorise l'apprentissage et la curiosité. Ils disposent de nombreux espaces boisés, de rivières et de chemins, propices à l'activité physique et à la découverte. Ces lieux stimulent l'imaginaire et permettent la création d'espaces ludiques en plein air.

La vie des jeunes se concentre sur Nyons la semaine en période scolaire du fait de l'implantation de la Cité Scolaire.

Sur le temps extrascolaire, la ville de Nyons compte un seul **espace dédié aux jeunes** : l'accueil de loisirs Espace Jeunesse.

Sur le temps périscolaire et extrascolaire, deux structures œuvrent pour rendre les jeunes acteurs de leurs projets et pour les accompagner vers l'autonomisation : le service d'accompagnement socio-éducatif de la Communauté de Communes

et le Service Jeunesse de la ville de Nyons.

Les **autres lieux d'accueil et d'accompagnement pour les jeunes** sont :

- . Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA).
- . Le Foyer des Jeunes Travailleurs Constantin de Nyons qui propose des logements à partir de 16 ans.
- . Le service d'accompagnement socio-éducatif à la Communauté de Commune qui intervient dans le champ de la prévention spécialisée et de l'animation social de proximité.
- . L'Espace Public Numérique (EPN) labellisé par le Département de la Drôme depuis 2008 (ASOFT)
- . Le Planning familial
- . Le Centre social « Le Carrefour des Habitants »
- . La Mission locale

Les conduites à risques chez les jeunes, sont peu représentées sur le territoire. Néanmoins, de jeunes consommateurs (alcool, cannabis) de 15-17 ans fréquentent le Service Jeunesse.

En outre un grand nombre de jeunes sont concernés par la dépendance au 'numérique'. Une grande majorité des 11-17 ans possède un téléphone portable avec un accès internet.

Au regard des pratiques des animateurs, plusieurs **typologies de jeunes** peuvent être identifiées :

- . Des jeunes « consommateurs » de loisirs,
- . Des jeunes qui proposent et qui expriment leurs envies,
- . Un public « Hors cadre »,
- . Un public ayant peu connaissance du service jeunesse,

Les jeunes recherchent des espaces pour se retrouver, discuter, lire et mettre en place des activités et des projets.

Par l'intermédiaire des animateurs, ils recherchent principalement de l'écoute, de l'appui et de l'accompagnement d'adultes autres que les parents et enseignants.

Les familles sont également en recherche de **modes de gardes** par l'accès à un service public de qualité et de proximité au quotidien notamment pour le public de maternel et d'élémentaire.

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

CONTRIBUER AU RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT ET DU JEUNE

Il est indispensable de connaître les besoins de l'enfant et du jeune pour permettre un développement physique, intellectuel et psychique le plus harmonieux possible.

En fonction de l'âge, certains besoins vont donc se développer selon sa maturité et son environnement.

Dès son plus jeune âge, l'enfant aura des besoins physiques, affectifs, de sécurité, d'autonomie et d'éveil, de communiquer et de se distraire. C'est une période d'apprentissage du langage et de prise de conscience de son individualité.

Le passage à l'enfance c'est la découverte de la vie en groupe et de l'autonomie.

La pré adolescence inaugure une période de vie sociale intense. C'est l'âge où chacun donne au groupe ce que le groupe attend de lui. C'est une période de fragilité et d'anxiété, première étape de la puberté, où les transformations physiques et le rapport à la société questionnent, inquiètent et déstabilisent.

L'adolescence achève la période de développement physique.

Les jeunes commencent à exprimer d'autres besoins, des questionnements relatifs à leur entrée proche dans le monde adulte. Ils commencent à sortir seul, découvrent les vacances en autonomie et recherchent leurs premières expériences de travail, souvent saisonnier.

C'est aussi l'âge des constructions philosophiques et théoriques où apparaissent certaines réalités : recherche de limites, des modèles d'identification, d'expériences initiatives, de responsabilités.

Chaque enfant a son propre rythme de vie tout au long d'une journée.

Il faut en tenir compte pour individualiser certains moments. Cela passe aussi par la constitution de groupes en fonction des tranches d'âge, afin que les activités, les temps calmes et les moments de coucher soient appropriés.

“ L'activité est essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture. ”
Gisèle De Failly

Je me prépare toute seule !



DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

À travers l'ensemble des actions menées par les animateurs et les encadrants des services « Éducation » et « Jeunesse », les élus de la ville affirment

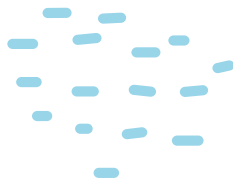
que l'école, le local « Espace Jeunesse » et les terrains de proximité sont aussi **des espaces d'apprentissages du « vivre ensemble »**.



Faire et vivre
ensemble.

L'ensemble des activités qui y sont pratiquées et l'intégration des enfants et des jeunes dans l'organisation des animations facilitent l'apprentissage de l'engagement (vie de groupe,

prise de décision collective...). Et ceci en s'appuyant sur les savoirs, savoirs faire des enfants, des jeunes, des professionnels, des élus et des citoyens.



FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE & SEXUÉE

“ *La mixité est un choix politique volontaire, établi par des lois, entre des couples d'opposés : noirs et blancs, riches et pauvres, bourgeois et ouvriers, hommes et femmes. Toute mixité sociale, ou culturelle ou sexuée, est le fait d'une volonté. [...]*

Mais ce qui rend cette mixité, ce mélange des opposés périlleux et difficiles, c'est qu'il existe entre eux des rapports de pouvoir, des rapports de domination qui tendent à transformer ces différences en différences de valeur, lesquelles valorisent le groupe

dominant (les blancs, les riches, les bourgeois, les hommes) et dévalorisent le groupe dominé (les noirs, les pauvres, les ouvriers, les femmes).

La mixité, pour être un mélange réussi des opposés, doit alors remettre en question ces rapports de domination et les transformer.

C'est la condition pour qu'elle permette aux opposés de découvrir tout ce qui les fait semblables : les différences de couleur de peau ou d'ethnies, ou de cultures ou de religion ou de sexes, n'empêchent pas les individus concernés d'être identiques par leur humanité. ”

Nicole Mosconi

Philosophe, professeur en sciences de l'Éducation. Texte issu de la revue des Temps Modernes.

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

C'est une capacité qui s'acquiert tout au long de la vie, qui permet de prendre des décisions éclairées, de se projeter, de s'organiser, de faire des choix quel que soit le milieu (familial, professionnel, éducatif, associatif).

Et ceci en partageant des idées, en se confrontant, pour débattre avec ses pairs. De ces échanges peuvent naître l'intelligence collective nécessaire pour aider la jeunesse à affronter le monde.

S'EXPRIMER ET AGIR AVEC BIENVEILLANCE

La bienveillance est recherchée dans les interventions des encadrants et entre pairs. Les élus de la commission souhaitent que les actions mises en place favorisent l'écoute active, pour faciliter la communication au sein des groupes d'enfants, de jeunes, ceci avec l'aide des adultes.

“ *Autonomiser un enfant c'est le laisser prendre sa liberté et en user.* ”

Françoise Dolto



ACCROÎTRE L'ESTIME DE SOI

L'estime de soi peut s'appuyer sur les compétences psychosociales définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) :

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre des décisions ;
- Avoir une pensée critique / Avoir une pensée créatrice ;
- Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles ;
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres ;
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions.

Pour ce développement, trois espaces d'éducation sont repérés :

1 Les parents et la famille assurent la transmission de valeurs, de vécu, de règles, de repères et vont fortement influencer sur l'évolution de l'enfant.

2 L'école qui, au-delà de transmettre des savoirs et des techniques, est également

un lieu de socialisation et d'épanouissement.

3

Quand l'enfant n'est ni à l'école, ni dans la famille, il existe dans d'autres espaces liés aux temps libres et aux loisirs (associations sportives et culturelles, la rue, les structures municipales, les centres de loisir, etc.).

Faire Éducation Ensemble :

La co-éducation s'élabore dans un véritable travail d'équipe organisé dans un réseau d'acteurs élargi : parents, enseignants, partenaires éducatifs, sociaux, intervenants et/ou bénévoles associatifs...

Le travail en équipe vise à construire ensemble : chacun dans son rôle, sa mission, son cadre d'intervention, avec ses compétences, son savoir-faire, son savoir être, sa culture, son histoire, complémentaire des autres, au service de valeurs et d'un projet commun. Il facilite la résolution des difficultés rencontrées.

L'ÉVALUATION



L'évaluation du Projet Éducatif est une démarche qui vise à mesurer, quantifier, analyser le chemin parcouru. Chaque acteur éducatif peut prévoir l'évaluation de ses projets pour faciliter la mise en place des grandes orientations définies. **Les différents types d'évaluation** possibles sont :

La quantitative & qualitative

À privilégier le qualitatif, même si c'est le moins évident. Toutefois, des sondages de populations pourraient être mis en place pour mesurer ne serait-ce que la connaissance des orientations du projet municipal.

L'évaluation en fonction des résultats

Ne peut se faire que dans l'opérationnel (projets de services, projets d'activités), en anticipant les questions à se poser, en lien avec les objectifs opérationnels préalablement fixés.

L'évaluation des processus

*(au regard des acteurs du
projet - de la coopération
à la collaboration)*

Pas la plus simple mais la plus intéressante, car elle cible les relations des acteurs (ce qui est produit, échangé, construit tout au long du projet ; quels services associés, quels partenaires extérieurs ? comment ? que retiennent-ils de nos orientations ? ...). Le projet devient alors un incontournable dans les échanges avec les partenaires, les publics accueillis peuvent, bien entendu, être positionnés comme des partenaires.

L'évaluation des procédures

*(au regard des moyens
matériels, humains et
financiers à disposition)*

Suppose des photographies de départ et d'arrivée, or nous avons les outils en interne (budgets, RH, investissement...) + activités mises en œuvre.

L'évaluation de l'impact

*(au regard des
effets du projet sur
l'environnement global)*

Difficile à mesurer car le projet municipal s'inscrit dans un environnement global et les paramètres influents sur ce résultat sont nombreux. Cela relativise l'intention globale du P.E.M. (il ne fait que participer à son humble niveau).

ET POUR CONCLURE

Ce projet, dédié aux enfants et aux jeunes, pose les fondations d'une approche éducative fondée sur des valeurs de respect, de citoyenneté et de partage.

Sur le terrain, les équipes d'animation le mettent en œuvre à travers des activités ciblées et adaptées, à travers leurs projets pédagogiques.


L'évaluation de ce projet est continue : elle s'appuie sur les retours des familles, des enfants et des jeunes. Les services de la ville en lien avec les élus veilleront à en mesurer les effets, notamment l'amélioration des aptitudes

sociales et cognitives des publics, leur ouverture à de nouveaux savoirs et leur capacité à vivre ensemble.

Pour assurer la pérennité des actions engagées, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de suivi et d'accompagnement sur le long terme.

Ce projet éducatif a pour ambition d'avoir un impact durable sur les enfants et les jeunes nyonsais, et de participer à la construction d'une société plus inclusive et plus solidaire.





L'éducation,
ça se partage !

RENSEIGNEMENTS & CONTACT

// Service Éducation de la ville de Nyons

Jean-Baptiste WATEL : 04 75 26 50 14
jb.watel@nyons.com

// Service Jeunesse de la ville de Nyons

Joseph DENEUVILLE : 06 82 55 92 07
j.deneuville@nyons.com

Illustrations réalisées
par Laurine DIDIER

